

RAPPORT D'ÉVALUATION – 1^{ER} CYCLE

Université de Rouen Normandie

Projet d'offre de formation de 1^{er} cycle
pour le contrat 2022 - 2027

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base du dossier déposé le 12/05/2021

Rapport publié le 26/10/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Jean-Pierre Aguer, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Présentation

L'Université de Rouen Normandie (URN), créée en 1966, est une université pluridisciplinaire associée à la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Normandie Université. Implantée sur Rouen et sa métropole mais aussi sur la ville d'Évreux, elle a un périmètre d'attraction géographique qui s'étend plus particulièrement sur l'Eure et la Seine-Maritime, départements d'où est issue la grande majorité de sa population étudiante.

L'offre actuelle de formation de premier cycle s'articule en diplômes de licence (L), licence professionnelle (LP) et en Diplômes universitaires de technologie (DUT) (amenés à évoluer dès la prochaine rentrée 2021 en Bachelors universitaires de technologie (BUT)), relevant des quatre grands domaines scientifiques suivants : Arts, Lettres, Langues (ALL), Droit, Économie, Gestion (DEG), Sciences Humaines et Sociales (SHS), Sciences, Technologie, Santé (STS). L'URN accueille également une composante Santé organisant les formations du domaine médical : Diplômes de formations générales (DFG) en sciences médicales, pharmaceutiques et maïeutiques, mais aussi du domaine paramédical : Certificat de capacité en orthophonie, Diplôme d'État d'audioprothésiste.

Ces formations sont rattachées à différentes unités de formation et de recherche, instituts ou école :

- Unités de formation et de recherche (UFR) : Lettres et sciences humaines ; Sciences de l'homme et de la société ; Sciences et techniques des activités physiques et sportives ; Sciences et techniques ; Droit, sciences économiques et gestion ; Santé ;
- Instituts universitaires de technologie de Rouen et Evreux ; Institut supérieur du professorat et de l'éducation ; Institut de préparation à l'administration générale ; Institut d'administration des entreprises ;
- École supérieure d'ingénieur-e-s en technologies innovantes.

L'offre de formation (OF) 2017-2022 s'organisait en huit champs coïncidant avec le découpage des écoles doctorales (ED) de la ComUE Normandie Université, éponymes des champs de l'URN : Droit ; Économie-gestion ; Homme, sociétés, risques, territoire ; Histoire, mémoire, patrimoine, langage ; Biologie intégrative santé environnement ; Chimie ; Mathématiques, information, ingénierie des Systèmes ; Physique, sciences de l'ingénieur, matériaux, énergie.

Pour la nouvelle offre, le choix stratégique est fait d'une structuration conduisant à un resserrement des liens formation-recherche sur des thématiques mises en avant par la Région et l'Université. Une nouvelle articulation est ainsi définie à partir d'un nombre plus réduit de champs (trois) mais dont les périmètres sont élargis.

- Chimie, biologie, santé (CBS) regroupant les anciens champs Chimie et Biologie intégrative santé environnement (hors environnement),
- Humanités, cultures, sociétés (HCS) regroupant les anciens champs : Homme, sociétés, risques, territoire ; Économie-Gestion ; Droit ; Histoire, mémoire, patrimoine, langage,
- Matériaux, énergie, numérique environnement (MENE) regroupant les anciens champs : Mathématiques, information, ingénierie des systèmes ; Physique, sciences de l'ingénieur, matériaux, énergie ; la partie environnement de l'ancien champ Biologie intégrative santé environnement.

Le pilotage de chacun de ces champs est associé à une Vice-présidence au Conseil Académique.

Cette recomposition fait écho aux cinq pôles structurant la recherche de la région Normandie : Énergies, propulsion, matière, matériaux (EP2M), Chimie et biologie appliquées à la santé et au bien-être (CBSB), Humanités, culture, sociétés (HCS), Sciences du numérique (SN) et continuum terre – mer (CTM). Elle vise à augmenter la lisibilité et la visibilité de l'OF et à contribuer à une meilleure attractivité de celle-ci, mais aussi à favoriser l'émergence de projets d'excellence associant recherche et formation de type Graduate school ou École universitaire de recherche (EUR).

De façon transversale à ces champs et en lien avec les établissements fondateurs de la ComUE, l'URN base son projet d'établissement sur les enjeux autour du Développement durable et la responsabilité sociétale (DD&RS). Elle entend par cette démarche mieux préparer les étudiants au monde de demain, mobiliser de façon synergique sa communauté et se rapprocher des milieux socio-économiques et industriels de la vallée de la Seine.

La nouvelle offre de formation reprend en quasi-totalité celle évaluée dans la phase bilan. Deux licences professionnelles : *Commercialisation de produit de service* et *Domotique* n'ont pas été reconduites. La Licence *Sciences de la terre* a été également abandonnée au profit d'une mention *Sciences de la terre et de l'environnement* plus en adéquation avec les nouveaux contenus de formation. Huit licences professionnelles soit ont été créées dans les deux dernières années, soit sont intégrées dans la nouvelle offre. Certaines de ces créations (*Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires*, *Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable*, *Métiers de la santé : nutrition alimentation*) anticipent la mise en place progressive des Bachelors Universitaires de Technologie (BUT) qui va conduire à la transformation d'une partie des LP en troisième année de BUT durant la prochaine accréditation.

Avis sur le pilotage de l'offre de formation de 1^{er} cycle

L'URN affirme vouloir développer, après les rapports d'évaluation du bilan et en concertation avec les autres acteurs du territoire, une offre qui se veut lisible et qui répond aux exigences réglementaires en termes, entre autres, d'approche par compétences. L'offre est également pensée par l'établissement en tenant compte de sa soutenabilité et dans un objectif de répartition optimisée des moyens entre formations, avec la mise en place d'indicateurs qui se veulent limités en nombre et objectifs, mais aussi avec une vigilance portant tant sur la cohérence entre les effectifs et le nombre de groupes d'étudiants que sur le volume des heures déclarées. Si le comité souscrit pleinement à ces intentions de maîtrise des coûts et de la soutenabilité de l'OF, notamment au regard des effectifs et du potentiel d'enseignement, il s'interroge sur les modalités de leur mise en œuvre effective à l'échelle de l'établissement et qui nécessitera certainement d'aller au-delà du seul exercice comptable.

Les formations sont dispensées par les 12 composantes de l'URN qui sont accompagnées, pour la mise en œuvre, par la Direction des enseignements et du suivi des parcours étudiants (DEPE) et par plusieurs bureaux (Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), Espace handicap, Bureau de la vie étudiante (BVE), Mission d'information et d'orientation (MIO)...). Un rôle central et essentiel revient à la DEPE, qui assure le pilotage opérationnel, le cadrage et le suivi de l'OF. En lien avec les composantes, elle travaillera à la mise en

œuvre des procédures de scolarité et de gestion des cursus de formation ainsi qu'à la connaissance et au suivi des dispositions réglementaires relatives aux études universitaires. Elle bénéficiera également, dans une perspective d'amélioration continue, des apports de la Commission de pilotage et de qualité des formations (CPQF).

Cette direction étant appelée aussi Direction des études et des parcours étudiants, une formalisation, sinon une définition plus ferme, s'impose dans sa dénomination car, dans le contexte d'une nécessaire correction de l'hétérogénéité de la mise en œuvre du cadrage des formations au niveau des composantes et des formations, le flou n'aide pas à une compréhension claire et partagée de ses missions.

Les étudiants et les diplômés participent au pilotage et à l'évaluation des formations à différents niveaux. Le premier, essentiel et sur lequel le comité d'évaluation avait attiré l'attention de l'URN, est celui des conseils de perfectionnement (CP). Le CP doit être mis en place pour chaque mention de master, comme le note le projet d'OF, mais également en licence (arrêté licence 2018, art. 17), ce qui n'est pas signalé dans le dossier. L'URN prévoit, de plus, avec le rappel de la composition des CP et de leur rôle, la présence d'un étudiant *a minima* par parcours ; il conviendrait d'augmenter ce nombre pour les formations de 1^{er} cycle, à hauteur d'un étudiant par année par exemple. La généralisation des CP à toutes les mentions de diplômes, avec un suivi de leur tenue effective, sera une des missions de la CPQF, qui comptera une représentation étudiante en son sein : Vice-Président étudiant et étudiants élus de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU). Cette généralisation des CP est une des conditions *sine qua non* d'une démarche qualité de l'OF.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est indispensable à la tenue des CP et permet à ces derniers, avec d'autres indicateurs, de travailler à l'amélioration des formations. Consciente de la nécessité d'une telle évaluation et alertée par le Hcéres sur le caractère impérieux d'une démarche qualité, l'URN prévoit un dispositif qui permettra, avec une participation active de l'Observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle (OVEFIP), de la généraliser en distinguant l'évaluation des formations, gérée au niveau de l'établissement, et celle des enseignements, gérée au niveau des composantes. Cependant si la généralisation de l'évaluation des formations semble dorénavant acceptée et pourrait être mise en place rapidement, l'évaluation des enseignements ne sera conduite que sur un nombre restreint de formations choisies par la CPQF. Les étudiants devraient donc être sollicités et pourront, ainsi, mieux participer à l'évaluation et à l'amélioration des formations. Ils peuvent également le faire, à un niveau plus individuel et moins officiel, par leurs retours d'expérience en tant que tuteurs : leur regard d'étudiant et/ou de diplômé sur les enseignements permettrait, par des échanges avec les responsables de formation, une transformation positive des unités d'enseignement (UE).

Toutefois, l'évaluation des enseignements reste encore très timide et le dossier fait état de nombreuses réticences. L'établissement a décidé de traiter cette déficience en s'appuyant sur la CPQF et les projets d'évaluation proposés par chaque composante avec une procédure détaillée, mais très hiérarchique, multi-niveaux, impliquant le Service universitaire à la pédagogie (SUP) qui sera prochainement créé.

L'implication des acteurs de la recherche et du monde socio-économique et culturel s'objective, pour le pilotage des formations, par leur participation effective au niveau des CP. Parmi les évolutions souhaitées est mentionnée une plus grande participation de chercheurs aux enseignements. Les formations professionnelles et celles du domaine Sciences et technologie (ST) se distinguent par des liens plus aisés, mais parfois dus à des

relations personnelles, avec le monde professionnel. On s'étonnera que l'URN ne mentionne pas de participation du monde socio-économique et culturel dans le champ HCS.

Le principe de la Graduate school constitue une piste complémentaire pour mieux impliquer le monde de la recherche et le monde socio-économique et culturel, et encourager la poursuite d'études en master. À ce titre, il conviendra de suivre avec attention les résultats des nouveaux parcours d'excellence de licence tels que proposés par exemple en licence *Chimie* ou *Sciences de la vie*. D'autres voies pourraient être étudiées avec des interventions de représentants de l'Éducation nationale (Inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR), enseignants) dans les formations ouvrant sur les métiers de l'enseignement ; il en est de même des personnels des institutions locales, départementales et régionales de la culture et de l'archéologie pour les formations en lien avec ces domaines. Dans l'objectif du continuum licence-master, le comité d'évaluation suggère que soient envisagés des éléments constitutifs (EC) d'ouverture sur le monde de la recherche avec la participation obligatoire des étudiants à des colloques, journées d'études... Leur existence permettrait d'aller au-delà de l'ouverture à tous des manifestations scientifiques organisées par l'URN, des actions menées par la bibliothèque universitaire (BU) pour une « familiarisation avec les recherches bibliographiques ou les collections spécifiques au domaine étudié » et de dépasser le stage, qui est important, mais reste une opportunité et, *ipso facto*, une démarche individuelle. Ces dispositifs existent probablement dans le cadre des UE pré-professionnelles mais ne sont pas signalés ni repérés comme des éléments de participation de la recherche et du monde socio-économique et culturel.

Les dispositifs favorisant les coordinations des formations et/ou la mutualisation des enseignements tiennent, dans le nouveau projet d'OF, aux portails qui permettront aux étudiants de certaines mentions de licence d'avoir un socle de connaissances et compétences communes et une possibilité de progressivité dans leurs parcours de formation, ainsi qu'au Collegium Santé qui harmonise déjà l'organisation des formations de Santé et paramédicales au niveau de la région Normandie. Au niveau des formations, on retrouve des parcours bi-disciplinaires (Math-Économie, Philosophie-Histoire) qui associent les équipes pédagogiques des deux domaines. Ces parcours sont ouverts aux meilleurs étudiants, les autres étudiants étant acceptés dans les parcours monodisciplinaires.

Le cadre des UE transversales ou personnalisées et pré-professionnelles, mais aussi celui d'UE disciplinaires offre, sans que cela soit signalé dans le dossier projet, des possibilités de mutualisations entre dans les mentions de licence ne possédant pas de portail. Il s'agira, par exemple, du parcours « Arts », commun aux mentions de licence *Lettres* et *Histoire*. Ce dernier exemple illustre qu'au-delà de l'aspect économique et de soutenabilité des formations, largement repris dans le projet, la mutualisation dans sa dimension pédagogique peut constituer une réelle plus-value à la formation en engageant les équipes pédagogiques dans un partage de pratiques et de connaissances.

Le suivi de l'OF sera assuré par la DEPE. Il est rendu possible par l'élaboration d'indicateurs suite aux enquêtes d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois de l'OVEFIP et celle, nationale, sur les stages. L'utilisation de ces données, très inégale au niveau des formations, sera encouragée par une communication plus efficace car plus ciblée, et par une vigilance accrue sur l'effectivité des CP. L'OVEFIP fournira aussi, toujours à destination des CP, les tableaux de suivi des taux de réussite sur quatre ans : ils seront utiles pour l'amélioration des formations et, le cas échéant, pour un accompagnement plus efficace des étudiants.

L'innovation et la transformation pédagogiques seront au cœur de l'attention de la commission Aide à la réussite étudiante. Cette commission, créée en 2019, sélectionnera

des projets déposés à la fois par les composantes et les services. Inscrits dans la continuité des 150 projets Bonus qualité enseignement (BQE) et Aide à la réussite étudiante (ARE) retenus depuis 2017, ces projets devront, comme les projets en faveur de la réussite étudiante financés par le NCU « Réussites plurielles », « HPE-13 » et « Résiliences plurielles », faire l'objet d'une évaluation et d'une appréciation de leur impact. L'URN devra aussi développer une véritable politique d'innovation pédagogique pour laquelle il conviendra de définir, voire prioriser, les objectifs visés, y compris dans le cadre des développements du numérique. Il faudra également, une fois le Service universitaire de pédagogie créé, déterminer ses missions et ses champs d'action.

Avis sur l'organisation pédagogique de l'offre de formation de 1^{er} cycle

Consciente du retard de la Normandie en matière d'accès aux formations du supérieur, l'URN a développé une politique volontariste d'information en mobilisant des moyens et des forces pour assurer sa présence sur les salons, forums, journées d'immersion..., mais aussi pour développer des partenariats et des actions afin d'encourager l'inscription dans le supérieur, dans le cadre d'une liaison lycées-université, et la poursuite d'études en master, en particulier via une réponse à l'Appel à projets PIA4 ExcellencES. Un bilan et une évaluation de l'ensemble des dispositifs installés restent encore à établir. Si la création, en 2021, d'une vice-présidence Orientation et accompagnement à la réussite étudiante s'inscrit dans la suite des actions menées dans les années précédentes, elle représente toutefois un bon signe pour le prochain contrat.

L'intégration du Service public régional de l'orientation en 2016, les accords avec la Mission locale de l'agglomération rouennaise, la convention cadre avec le Rectorat pour faciliter et sécuriser les parcours de formation, mieux articuler l'orientation dans le supérieur, faciliter les passerelles entre les diverses voies du supérieur et améliorer la réussite sont des éléments tangibles de l'engagement de l'URN dans une politique volontariste d'accueil, d'orientation et d'accompagnement des étudiants, que les étudiants peuvent apprécier lors des semaines de pré-rentrée au cours desquels leur sont présentés les services et les directions.

L'absence d'une généralisation des aménagements proposés aux lycéens par des réponses « oui si » sur Parcoursup pose cependant question : l'hétérogénéité semble toujours prévaloir, ne permettant pas à tous les étudiants de bénéficier des mêmes chances de réussite.

Alertée par le Hcéres sur la nécessité de gommer l'hétérogénéité dans l'organisation des formations tout en étant soucieuse de laisser aux composantes une marge d'autonomie dans ce domaine, l'URN a produit un cadrage pour les formations de 1^{er} cycle. Il s'agit de suivre les exigences réglementaires, de proposer une offre soutenable et réaliste, et de répondre aux attendus dans le cadre des UE transversales et pré-professionnelles : minimum de 100 heures en langues vivantes (LV) en licence, 20 heures en LPro, avec certification du niveau obtenu à la clé pour tous les étudiants ; socle commun de connaissances et de compétences numériques en lien avec le PIX, avec possibilité de passer la certification en cours de licence. Le Comité regrette que le projet mentionne insuffisamment les initiatives de sensibilisation et de formation à l'entrepreneuriat, en particulier concernant le statut et le diplôme d'étudiant entrepreneur.

L'OF de licence est organisée en 6 semestres avec des enseignements se répartissant dans 3 blocs : UE disciplinaires (3 pour 18 ECTS), UE transversales (1 UE pour 6 ECTS), UE personnalisées et pré-professionnelles (1 pour 6 ECTS). Cette organisation vise à rendre l'offre lisible et compréhensible, mais aussi à faciliter des passerelles, toute UE ou semestre acquis l'étant définitivement. L'URN encourage l'évaluation et l'attribution des ECTS au niveau de l'UE, non pas au niveau de l'élément constitutif (EC), exception faite de l'UE Compétences linguistiques et transversales.

Pour les LP, l'URN propose des tableaux de correspondances entre les UE des formations et les blocs de connaissances et de compétences (BCC) des fiches RNCP nationales. Les UE, dont le nombre peut varier de 3 à 7 par semestre, se répartissent dans les 5 blocs de compétences « transversales » et les blocs de compétences « disciplinaires » des référentiels de formations. Le comité salue ce travail préliminaire d'approche par compétences. Il encourage l'établissement à poursuivre et à amplifier la démarche, en déclinant l'offre de formation en compétences et blocs de compétences, et à l'élargir à toutes les mentions de premier cycle. Si le cadrage de Licence constitue une épine dorsale de laquelle s'écartent peu les formations, la mise en œuvre des formations de LPro reste plus hétérogène avec un cadrage qui permet de grandes variabilités sur les heures d'enseignement (300 à 450h), les projets tuteurés (125 à 300 h voire 100 h pour la LP *E-commerce et marketing numérique*) et les stages (12 à 20 semaines), mais peut se justifier par une spécificité de certains métiers visés.

L'ensemble de ces propositions permettront certainement de contribuer à une plus grande harmonisation de l'OF. Pour autant, ces propositions doivent être considérées comme des premiers éléments de réponse en vue de bonifier l'OF de l'établissement et d'améliorer son suivi ; l'efficacité des dispositions restant bien évidemment à vérifier et à compléter.

Un soin particulier est porté à l'accompagnement de l'étudiant et à son parcours : passerelles entrantes et sortantes entre Licence, LPro et BUT ; dispositifs de remédiation et de remise à niveau, contrats pédagogiques, valorisation de l'activité ou de l'engagement de l'étudiant avec validation de compétence(s) ou dispense ; développement de la co-modalité pour permettre une individualisation des parcours. La part de ces UE co-modales reste à clarifier autant que leur présence dans les mentions de Licence. La généralisation de l'ensemble de ces dispositifs reste toutefois à préciser, tout comme leur faisabilité. La promotion du tutorat par les pairs est à noter et à encourager.

Déjà remarquable par l'accent mis sur l'alternance, l'URN témoigne d'une attention singulière à la prise en compte de la diversité des publics. L'offre proposée pour le prochain contrat le montre encore – même si se pose la question de la généralisation des dispositifs. L'étudiant est ainsi invité à construire son parcours par le biais des portails mais aussi par le choix des UE personnalisées et pré-professionnelles, y compris avec la possibilité d'une formation axée Développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS). Il peut également le construire par lui-même, par le biais des passerelles facilitant les entrées ou les sorties entre Licence et BUT, par la valorisation de l'expérience professionnelle et de l'engagement et, enfin, par la co-modalité qui facilite, voire rend possible, l'obtention d'une licence en moins de 3 ans garantissant l'individualisation en sus de la personnalisation des parcours. Les commissions pour les passerelles comme les conditions de valorisation et de progression doivent cependant être établies, la généralisation de ces opportunités restant à préciser. L'attention à un public différencié se manifeste encore tant par les possibilités qu'offre le régime spécial d'études (RSE) aux étudiants que par la volonté d'organisation des formations en blocs de connaissances et de compétences (BCC) qui facilite la formation tout au long de la vie (FTLV), le choix d'ouvrir toutes les formations à la formation continue (FC) étant un signe d'une volonté d'ouverture et d'encouragement.

La structuration des études de santé se poursuit par la création, à la place de l'éphémère Parcours accès santé spécifique (PASS), d'une licence *Sciences pour la santé* qui comprend, outre le portail « Santé Humaine » avec un choix de 5 mineures, 6 parcours associés aux professions paramédicales de spécialités (soins infirmiers, ergothérapie, psychomotricité, masso-kinésithérapie). Ce nouveau dispositif facilitera une poursuite d'études en master aussi bien pour les professions associées à la santé que pour celles des domaines du paramédical et garantira des possibilités de réorientation vers d'autres mentions de licence. La conservation de mineures disciplinaires sous forme de groupements de disciplines offre, au-delà des 5 options du portail santé, une réorientation vers un nombre beaucoup plus important de mentions de licence, ce qui est appréciable pour les étudiants.

Le cadrage en matière d'enseignement des langues étrangères est un des éléments de réponse de l'URN à la demande d'un encouragement à l'internationalisation. S'y ajoutent l'incitation aux Licences en co- ou bi-diplomation, aux Licences délocalisées ou aux accords de coopérations actifs, mais aussi – pour encourager et accompagner les mobilités sortantes et entrantes – une meilleure publicité des cours disciplinaires en langues étrangères ou en FLE dans le cadre d'une « internationalisation à domicile », ainsi qu'une valorisation des expériences à l'étranger. Le réseau européen IngEniUM est également, pour les formations en bio-sciences et ingénierie, un atout pour développer une offre d'enseignement transnationale.

De même, l'hétérogénéité entre les formations valait également pour les stages et a été corrigée. S'il est obligatoire en LPro, le stage est recommandé en licence mais, désormais, chaque formation devra proposer, de manière obligatoire ou au choix, un stage aux étudiants de Licence (mais on ne le retrouve pas systématiquement dans toutes les fiches formations), avec une valorisation de cette expérience par 6 ECTS.

La politique d'innovation pédagogique de l'URN est en construction, appuyée sur le numérique et c'est un de ses points forts et prometteurs. Lauréate de plusieurs appels à projets dans le domaine des transformations pédagogiques et, en particulier, du NCU « Réussites plurielles », l'URN a les moyens d'une politique ambitieuse qu'il faut désormais mettre en œuvre et amplifier. La création du SUP, complémentaire du Service aux usagers du numérique (SUN), permettra de mieux inciter, encourager et accompagner les changements et les transformations. Il conviendra cependant de déterminer des priorités et des objectifs pour mener une politique cohérente avec des résultats concrets et suivis, dans une démarche d'évaluation et d'amélioration continue.

Les modalités de contrôle des connaissances privilégient le contrôle continu intégral (CCI), annoncé comme en vigueur pour tous les enseignements de LPro et de première année de licence (L1) et, pour l'heure, seulement préconisé en deuxième et troisième année de licence (L2 et L3). Ce choix d'une adoption/diffusion progressive peut s'entendre, mais il impliquera un travail considérable de révision des modalités de contrôle des connaissances (MCC) chaque année, avec la communication qui l'accompagne à destination des enseignants comme des étudiants et des paramétrages dans Apogée. Les potentielles mutualisations en L2 et L3 impliqueront aussi une indispensable coordination et une bonne diffusion de l'information que les composantes et les responsables de formation devront prendre en main.

Si les modalités d'examen dans le cadre du CCI restent variées, l'idée retenue est celle d'une évaluation globale au niveau de l'UE et non de l'EC sans tirage au sort : la coordination au sein des équipes pédagogiques sera indispensable mais ne pourra pas s'envisager sans une réflexion et une entente, partagées, sur les niveaux de

développement des compétences attendues. Le soutien du SUP sera essentiel pour ce projet ambitieux et venant, pour certains champs, modifier en profondeur les usages et habitudes. L'établissement devra également se pencher sur l'évaluation des compétences dans le cadre de l'approche par compétences dans laquelle il s'est engagée

Le fonctionnement des jurys est précisé dans la charte des examens et des MCC établie en 2012. La question du supplément au diplôme n'est pas abordée, mais elle est pourtant essentielle, *a fortiori* dans un contexte de développement d'une OF pensée par compétences et d'une internationalisation des formations que l'URN veut croissante.

Le comité regrette vivement le manque d'informations dans les fiches projet de certaines mentions qui ne permet pas d'apprécier les formations de manière précise.

Les formations

Champ Chimie, Biologie, Santé (CBS)

Intitulé de la formation	GL/L/LP	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Chimie	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Sciences pour la santé	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Sciences de la vie	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Sciences de la vie et de la terre	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Diplôme d'État d'audioprothésiste		Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Sciences maïeutiques	GL	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Sciences médicales	GL	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Sciences pharmaceutiques	GL	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Aménagement paysager : conception, gestion, entretien	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Bio-industries et biotechnologies	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Chimie analytique : contrôle, qualité, environnement	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Chimie de synthèse	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Métiers de la santé : nutrition, alimentation	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Métiers de la santé : technologie	LP	Université de Rouen Normandie	Création. Avis favorable
Productions animales	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Sécurité des biens et des personnes	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable

Champ Humanités, Cultures, Sociétés (HCS)

Intitulé de la formation	GL/L/LP	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Administration économique et sociale	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Administration publique	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Droit	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Économie	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Géographie et aménagement	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Gestion	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Histoire	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Humanités	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Langues étrangères appliquées	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Lettres	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Musicologie	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Philosophie	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Psychologie	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Sciences de l'éducation	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Sciences du langage	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Sociologie	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) – Activités physiques adaptées et santé	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
STAPS – Éducation et motricité	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
STAPS – Entraînement sportif	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
STAPS – Management du sport	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable

Activités juridiques : métiers du droit social	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Commerce et distribution	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
E-commerce et marketing numérique	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Intervention sociale : accompagnement social	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Management des activités commerciales	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Métiers de la GRH : assistant	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Métiers de l'entrepreneuriat	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Métiers de la communication : chargé de communication	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Métiers de la médiation par les approches artistiques et culturelles	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Métiers des administrations et des collectivités territoriales	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Métiers du commerce international	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Métiers du notariat	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Métiers du tourisme, communication et valorisation des territoires	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable

Organisation et gestion des établissements hôteliers et de la restauration	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Technico-commercial	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable

Champ Matériaux, Énergie, Numérique Environnement (MENE)

Intitulé de la formation	GL/L/LP	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Electronique, énergie électrique, automatique	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Informatique	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Mathématiques	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Mécanique	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Physique	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Physique-chimie	L	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Sciences de la terre et de l'environnement ¹	L	Université de Rouen Normandie	Création. Avis favorable
Agronomie	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Énergie et propulsion	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Maintenance et technologie : électronique et instrumentation	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Métiers de l'emballage et du conditionnement	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Métiers de l'instrumentation, de la mesure et de la qualité	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Métiers des réseaux informatiques et des télécommunications	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Métiers du BTP : performance énergétique et environnementale du bâtiment	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web	LP	Université de Rouen Normandie	Avis favorable

¹ Intitulé subordonné à l'accréditation. Les décisions de création de mentions spécifiques dérogatoires relèvent du ministère chargé de l'Enseignement supérieur

Observations de l'établissement

Direction Générale des Services

Rouen, le 29 septembre 2021

Affaire suivie par :

David Leroy

VP Suivi et Qualité des formations

Le Président

À

Monsieur le Président du HCERES

Monsieur le président,

Après avoir lu attentivement le rapport de l'HCERES relatif au dossier d'accréditation premier cycle de l'établissement que je préside, je souhaite formuler quelques observations présentées ci-dessous :

Page 5 : Conseil de perfectionnement. Le dossier d'accréditation premier cycle présente en page 7 un chapitre dédié aux conseils de perfectionnement. Il y est notamment écrit que "Le conseil doit être particulièrement vigilant à la réussite des étudiants et à l'insertion des diplômés. Le conseil peut préconiser des accompagnements à la réussite étudiante en licence ou à l'entrée en master pour favoriser la réussite étudiante." Chaque diplôme de premier cycle (licence et licence professionnelle) dispose d'un conseil de perfectionnement qui se réunit au moins une fois par an. Sur le contrat actuel, 100% des licences professionnelles et un peu plus de 50% des licences générales ont mis en place un conseil de perfectionnement. L'objectif est d'augmenter ce nombre pour les licences générales.

Page 6 : Les UE pré-professionnelles en L2 et L3 constituent effectivement un ou plusieurs parcours propres d'une mention. Un certain nombre de ces parcours est destiné à la poursuite d'études en master. Dans ce cadre, les UE Pré-professionnelles incluront des EC d'ouverture sur le monde de la recherche par le biais de stages en laboratoire, de conférences ou de cours d'initiation à la recherche. Par ailleurs, d'autres parcours, principalement en L2, auront vocation à préparer au mieux les étudiants à entrer en LP. Dans ce cas, les UE pré-professionnelles seront plus en lien avec les milieux socio-économiques.

Page 7 : Le service universitaire de pédagogie (SUP) a pour but :

De développer la pédagogie universitaire et l'ingénierie pédagogique en se positionnant dans une perspective d'innovation et de transformations des pratiques des équipes et des personnels.

Ses missions :

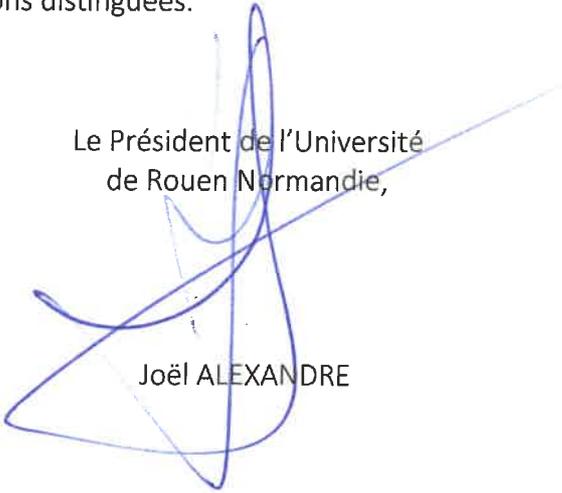
- Un accompagnement des équipes pédagogiques vers les transformations pédagogiques, principalement au travers d'un rôle de conseil pédagogique ;
- La formation initiale et continue des enseignants au développement et à l'approfondissement des compétences pédagogiques ;
- Une capitalisation des démarches de transformations pédagogiques au sein de l'université, par des actions de documentation, de valorisation, de transfert et de généralisation ;
- Une activité de veille sur le sujet des transformations pédagogiques et l'animation d'une communauté d'enseignants ;
- Une participation aux démarches d'évaluation des enseignements et aux opérations de suivi de la réussite des étudiants ;
- Une aide aux activités de recherche et de publication conduites dans le domaine de la pédagogie universitaire par les enseignants-chercheurs.

Page 8 : sur la question de UE co-modales. Dans le cadre du Nouveau Cours Universitaire, nous avons programmé la mise en d'un grand nombre d'UE de licence sur les 8 prochaines années. En effet, la population étudiante évolue. Ainsi par exemple, un très grand nombre d'étudiants ont une activité salariée au cours de l'année. Afin de s'adapter à ce contexte et d'emmener tous les étudiants vers la réussite, il nous semble important de pouvoir leur proposer la possibilité de suivre n'importe quelle UE d'une formation soit sous un format 100% présentiel, soit sous un format 100% distanciel.

Page 9 : Service Universitaire de la Pédagogie : voir supra

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le Président de l'Université
de Rouen Normandie,



Joël ALEXANDRE

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)